

Réservé à l'usage du bureau

Date de réception _____

Projet subventionné

Projet non subventionné

Échéance de présentation des demandes – Le 15 décembre 2017, 17 h

SECTION 1 - Information sur votre organisme

Titre du projet _____

Nom de l'organisme _____

Montant demandé _____

Numéro de téléphone _____ Numéro de télécopieur _____

Adresse postale _____

adresse, rue, ville, province et code postal

Adresse de la page Web _____

Personne-ressource _____ Titre _____

Courriel _____ Autre numéro de téléphone _____

N° de constitution en société _____

Nombre de membres du conseil _____

Au cours de la dernière année, à quelle fréquence le conseil s'est-il réuni? _____

Cochez la case s'il y a lieu. Réception antérieure d'une subvention du Fonds d'innovation en matière de prévention du ministère des Services communautaires.

Facultatif – Identification du groupe

Un des buts du Fonds d'innovation en matière de prévention consiste à appuyer le travail des populations marginalisées et mal desservies et, particulièrement, les initiatives menées par et pour les communautés. Vous pouvez, si vous le souhaitez, indiquer ci-dessous si le projet est dirigé par des membres d'une ou de plusieurs des communautés suivantes.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Jeunes (14 à 24 ans) | <input type="checkbox"/> LGBTQIA2S+ |
| <input type="checkbox"/> Afro-Néo-Écossais | <input type="checkbox"/> Autres personnes de minorités raciales |
| <input type="checkbox"/> Personnes handicapées | <input type="checkbox"/> Autochtones (Premières nations, Métis et Inuits) |
| <input type="checkbox"/> Immigrants | <input type="checkbox"/> Notre groupe s'identifie surtout comme suit : _____ |

SECTION 2 - Information sur votre projet

1. Décrivez votre projet en 150 mots ou moins.

2. En quoi votre projet est-il innovateur?

3. Quelles sont les activités du projet? Quel est le calendrier et qui est responsable de la réalisation des activités?

Activités	Personne responsable
Premier trimestre - Avril à juin	
Deuxième trimestre - Juillet à septembre	
Troisième trimestre - Octobre à décembre	
Quatrième trimestre - Janvier à mars	

4. Comment le projet se penchera-t-il sur la prévention de la violence sexuelle et comment y contribuera t-il?

5. Cochez les cases qui indiquent les résultats que visera à atteindre votre projet.

- Meilleure compréhension des relations saines et des normes.
- Participation accrue des hommes et des garçons au travail de prévention de la violence sexuelle
- Meilleure compréhension par les jeunes de ce qu'est le consentement et de la raison de son importance.
- Diminution de l'hypersexualisation des femmes et des filles.
- Participation et leadership accrus de jeunes dans la prévention de la violence sexuelle.
- Participation des populations marginalisées aux efforts de prévention et visibilité accrue de ces populations dans ces efforts.
- Augmentation des perceptions de masculinité positives et non violentes.
- Plus grande compréhension des meilleures pratiques de prévention de la violence sexuelle.

Expliquez comment votre projet s'aligne sur ces résultats et de quelle façon le travail accompli contribuera à leur atteinte.

6. Qui sont les participants du projet? De quelle façon seront-ils recrutés?

7. Fournissez des exemples de la façon dont vous incluez une analyse comparative entre les sexes (ACS) à votre approche et aux activités. Pour un supplément d'information sur l'ACS, rendez-vous à <http://www.swc-cfc.gc.ca/gba-acg/index-fr.html>

8. Donnez des exemples de la manière dont votre projet tendra la main aux populations mal desservies et les fera participer, dont les Afro-Néo-Écossais, les personnes handicapées, les personnes LGBTQIA2S+, les immigrants et les communautés autochtones.

9. Le projet mobilisera-t-il les jeunes? Dans l'affirmative, comment les jeunes seront-ils inclus à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la conception du projet?

10. Comment ferez-vous la promotion de votre projet?

11. Comment prévoyez-vous évaluer les résultats auxquels vous travaillerez dans le cadre de votre projet?

12. Comment les répercussions de votre projet pourront-elles être maintenues dans votre communauté une fois le financement terminé?

SECTION 3 - Lecture et signature de la déclaration

Le financement du ministère des Services communautaires (MSC) ne peut être utilisé que pour les activités précisées dans la présente demande. Quand le MSC a accepté de fournir du soutien financier, aucun changement substantiel ne peut être apporté à ces activités sans le consentement du MSC; dans chaque cas, il revient au MSC de déterminer ce qui constitue un changement substantiel.

Le MSC se réserve le droit de déterminer le type de renseignements demandés et l'étendue de l'information requise pour appuyer le paiement de la subvention. En outre, le MSC peut exiger qu'un contrôle soit fait pour vérifier les raisons justifiant l'utilisation des fonds gouvernementaux.

Tous les fonds utilisés à d'autres fins doivent être remis au MSC ou devenir une dette active envers la Province de la Nouvelle-Écosse. L'organisme ou le groupe est entièrement responsable de ses dettes. Le MSC n'examinera aucune demande visant à payer des dettes. Si une quelconque partie de ce financement est utilisée pour payer les salaires ou honoraires, les lois fédérales et provinciales concernant les salaires et les retenues à la source doivent s'appliquer (p. ex. déductions fiscales, assurance-emploi, etc.).

Les dépenses sont inadmissibles si elles sont engagées avant la signature d'une lettre d'entente avec le ministère des Services communautaires. Quand cela convient, une reconnaissance publique du financement accordé par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse est attendue. Les publications devraient clairement reconnaître l'aide du gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Un énoncé standard de cette reconnaissance est disponible sur demande. L'organisme ou groupe accepte de respecter et d'appliquer l'esprit et les dispositions des lois existantes sur les droits de la personne. En vertu de la loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (*Freedom of Information and Protection of Privacy Act*), les membres du public peuvent demander et obtenir l'accès à l'information contenue dans les dossiers du gouvernement provincial. Si une demande d'information était reçue au sujet de la présente demande de subvention, le MSC pourrait vous consulter avant de divulguer des renseignements. Veuillez noter que l'information personnelle et certains renseignements financiers confidentiels de tierces parties peuvent être retirés.

Quand le financement est approuvé, le montant, les activités pour lesquelles les fonds sont accordés et le nom de l'organisme recevant le financement sont divulgués.

Lecture et signature de la demande

J'ai lu et compris les conditions indiquées ci-dessus et j'accepte de m'y conformer.

Je certifie que, à ma connaissance, l'information fournie dans la présente demande de subvention est exacte et complète et qu'elle est appuyée par l'organisme ou le groupe que je représente. Je certifie que mon organisme ou groupe répond aux critères d'admissibilité de base du Fonds d'innovation en matière de prévention. Je certifie aussi que, en cas d'obtention du financement demandé, mon organisme ou groupe respectera toutes les conditions ci-incluses, qui constituent l'entente entre les parties.

Président du conseil

Directeur général

Nom _____

Nom _____

Date _____

Date _____

Signature _____

Signature _____

SECTION 4 - Documents à l'appui de votre demande

Exigences obligatoires – Les demandes ne seront traitées qu'après la réception des documents d'appui. Cochez les cases de toutes les exigences et joignez ces documents à votre dossier de demande.

- Une preuve d'inscription en règle au Registre des sociétés de capitaux – Consulter <https://rjsc.gov.ns.ca/rjsc/language.do?lang=fr>.
- La preuve d'une assurance responsabilité civile de 2 millions de dollars.
- Les plus récents états financiers de fin d'année accompagnés de l'avis au lecteur.
- Les coordonnées du directeur général et du conseil d'administration.

SECTION 5 - Envoi de votre formulaire de demande

Si vous avez des questions au sujet de la présente demande, communiquez avec nous au 902-424-6841.

ENVOYEZ LA DEMANDE À : Sarah Granke
Spécialiste, Prévention de la violence sexuelle et services de soutien
Ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse
C.P. 696
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2T7

ou

Par courriel à : strategy@novascotia.ca

- *Les propositions envoyées par courriel doivent être présentées en format PDF.*
- *Le titre du fichier doit comprendre le nom de l'organisme et être écrit comme suit : **ORGANISME_SVS_PI_1617.pdf**.*
- *Si vous présentez plus d'une demande de subvention, veuillez utiliser des chiffres dans le nom des fichiers pour les différencier.*